

Société de Développement du Landeron

<i>Séance:</i>	Assemblée générale de la Société de développement du Landeron
<i>Date:</i>	Mercredi 1 novembre 2023, 18h00
<i>Lieu:</i>	Centre administratif, rue du Centre 6, 2525 Le Landeron

Présences : O.Perrot, D.Wälti, Y.Frochaux, Y.Jakob, , L.Loeffel, M.Muttner

Membres présents: 43 personnes

Membres excusés: MM. Jean-Pierre Römer, Dimitri Miserez, Nicolas Pointet, Ali Awad

Scrutateur: -

Le Président souhaite la bienvenue et remercie les personnes présentes.

Il poursuit avec une pensée pour deux de nos anciens Présidents, Charles Girard et Roland Perret-Gentil, qui nous ont quittés récemment.

1 Procès-verbal de l'assemblée du 2 novembre 2022

Le PV est accepté tel quel à l'unanimité sans opposition, remerciements au secrétaire.

2 Rapport du Président

Olivier Perrot rappelle en préambule les activités principales de la SDL, hormis la gérance du Camping des Pêches, soit le soutien financier et logistique de l'Ecole de musique, de la course des aînées, des diverses fondations telles que la piscine et l'Hôtel de Ville, des décorations florales de notre commune ainsi que le soutien aux sociétés locales lors de manifestations.

Le Président résume les principaux travaux réalisés en 2023, l'installation de panneaux photovoltaïques sur l'ancienne réception du camping, un chemin piétonnier entre le CAP et le magasin et finalement le rond-point des Bornelets.

Après la saison 2021 de tous les records et l'euphorique « post Covid » une baisse significative des recettes était attendue cette année mais il n'en est rien, l'année 2023 sera de la même lignée que 2022.

Notre camping reste un attrait touristique indéniable mais il ne faut pas s'endormir sur nos lauriers, les exigences des campeurs augmentent, il sera nécessaire de nous améliorer. Les investissements présentés dans les prochains points vont dans ce sens.

3 Rapport du caissier, comptes 2022

Le Caissier, M.Wälti, présente les comptes

	Ecole de musique	Camping	Général
Revenus	152'373.-	1'434'873.-	874'019.-
Dépenses	243'852.-	563'714.-	856'185.-
Déficit/Bénéfice	-91'479.-	871'159.-	17'833.-

Au bilan, le capital au 31.12.2021 se monte à CHF 938'711.-

Il précise que tous les actifs sont amortis.

Diverses précisions sont demandées par l'Assemblée auxquelles le Caissier répond à la satisfaction des personnes.

4 Rapport de l'organe de contrôle

Le Président lit le rapport de la fiduciaire Gilles Boillat Sàrl.

Les comptes et le rapport sont acceptés par l'Assemblée à l'unanimité sans opposition.

5 Rapport de la Fondation de la piscine du Landeron

Le Président du conseil de Fondation de la piscine du Landeron, Yves Frochaux lit son rapport. Il rappelle que la SDL ne fera plus partie du Conseil de Fondation, ceci dès le 31.12.2023.

Quelques chiffres, 54'889 entrées sur une moyenne de 42 à 44'000 visiteurs sur de la dernière décennie, le CA devrait être 15-20% en dessus du budget, 1873 personnes le 20 août établissant un nouveau record, l'aquagym reste notre marque de fabrique avec certains fois 85 participant·e·s.

Une page de l'histoire va se tourner D.Wälti, Y.Jakob et lui-même ne représenteront plus la SDL au sein de la Fondation. Celle-ci va perdurer sous une forme un peu différente avec 3 représentants du Conseil communal, 3 représentants du Conseil général et 1 personne pas obligatoirement issue d'un parti politique qui enfilera la tenue de président·e. Il leur souhaite bien du plaisir et plein succès dans leur future gestion.

Yves Frochaux, au nom du conseil de fondation, remercie chaleureusement la SDL pour son soutien financier, qui permet une diminution de la charge de la commune du Landeron, contribution qu'il rappelle sera toujours versée en faveur de la piscine du Landeron.

6 Rapport sur l'école de musique

M. Schnyder, directeur de l'EML, rapporte que la situation de l'école reste stable, les effets de la récession ont apparemment épargné l'école pour l'instant, malgré la légère hausse des écolages à laquelle ils ont dû procéder.

Les 50 ans d'existence de l'école de musique furent fêtés dignement en janvier dernier en présence de plus de 200 spectateurs. A l'issue de la fête une verrée fut offerte à l'assemblée, le tout financé par la société de développement, sans laquelle tout cela n'aurait pas eu lieu.

Il émet une grande reconnaissance à la SDL pour sa contribution à la perpétuation de la culture musicale à des prix abordables, dans cette belle région de l'entre deux-lacs.

7 Rapports sur les loisirs des aînés

Loisirs des Aînés

Deux nouvelles personnes ont repris les loisirs des Aînés dans une structure hors SDL, Mmes Fabienne Spring et Brigitte Schneider.

Course des Aînés

Yves Frochaux rapporte que la 65^{ème} course des aînés s'est déroulée le jeudi 7 septembre 2023 autour du lac de Neuchâtel pour se retrouver au Camp de Vaumarcus où l'apéritif et le repas furent servis. Les quatre heures avec le traditionnel sandwich fut offert au Chasseral.

Au total 161 aînés et 57 chauffeurs ont participé à cette course, soit un total de 218 personnes.

Yves Frochaux transmet à la SDL les remerciements au nom des hôtes pour sa très large contribution à cet événement, ainsi qu'à la commune pour sa participation financière et logistique. Il remercie également son collègue René Ansermet qui a participé pour la première fois à l'organisation de la course.

8 Installation/construction d'un spa

Le Président et le Caissier décrivent les raisons du projet incombant aux exigences de plus en plus élevées des visiteurs et de celles des notations des campings, le projet lui-même et de son financement.

Si le projet est accepté par l'AG et que le permis de construire est obtenu cela permettra de débiter la construction en octobre 2024 pour une mise en service à la saison 2025.

Diverses questions/précisions sont demandées par l'Assemblée auxquelles le Président et le Caissier répondent à la satisfaction des personnes.

Le projet est voté par l'Assemblée et accepté à l'unanimité sans opposition.

9 Construction de sanitaires pour le restaurant

Le Président et le Caissier expliquent que depuis toujours ce manque de toilettes attenantes au restaurant était un problème, les personnes doivent se déplacer jusqu'aux toilettes du camping de passage. Ils poursuivent sur la présentation du projet et son financement.

Si le projet est accepté par l'AG, idéalement les toilettes devraient être terminées pour le début de la saison prochaine.

Diverses questions/précisions sont demandées par l'assemblée auxquelles le Président et le caissier répondent à la satisfaction des personnes.

Le projet est voté par l'Assemblée et accepté à l'unanimité sans opposition.

10 Budget 2024

Le budget distribué lors de l'accueil et de la signature de la liste de présence est commenté par le Caissier.

Le budget est accepté à l'unanimité sans opposition.

11 Nomination des trois membres au comité

Afin de préparer l'avenir de notre société, le Président précise qu'il est de notre devoir de rajeunir notre comité en prévision de changement qui pourrait intervenir dans un proche avenir. Voilà pourquoi le comité présente 3 candidats, le 1^{er} en remplacement de Roland Perret-Gentil, et 2 nouveaux pour augmenter le nombre à 9.

Le Président présente les 3 candidat.e.s à tour de rôle, Mme Anne-Carole De Amorim, M.François Chételat (reprend le poste de Roland Perret-Gentil) et M.Jérémy Gaillard.

Les nominations sont acceptées à l'unanimité sans opposition par l'Assemblée.

Le nouveau comité s'articule comme suit :

M. Roland Perret-Gentil est décédé. Son inscription au Registre du Commerce est radiée.

MM. Olivier Perrot, Président, signature individuelle, Daniel Waelti, caissier, signature individuelle, Laurent Löffel, secrétaire, signature collective à 2 puis Yves Frochaux, Yann Jakob et Michel Muttner, tous les trois sans signature, restent membres du Comité.

Sont nommés nouveaux membres du Comité : Madame Anne-Carole De Amorim, MM. François Chételat et Jérémy Gaillard, sans signature.

12 Nomination de l'organe de contrôle

La nomination de la fiduciaire Gilles Boillat Sàrl est acceptée à l'unanimité sans opposition.

13 Divers

Le Président ouvre ce dernier point.

Société de Développement du Landeron

Quelques questions sont soumises au Président :

- Est-ce que la restauration du magasin du camping ne fait pas concurrence avec le restaurant ?

Le Président répond que chacun est indépendant et s'organise de son côté. Cette année les nombreuses fermetures du restaurant ont été compensées par le magasin, cela nous a bien rendu service. Nous avons accordé la restauration au magasin il y a 3-4 ans qui était pour lui une question de survie avec l'arrivée de la Coop tout proche. Les deux entités sont complémentaires, tant sur la restauration proposée que sur les personnes qui les fréquentent. Le magasin possède lui aussi une patente.

- Est-ce que la SDL participera financièrement au « 700^{ème} Le Landeron » ?

Le Président répond par l'affirmative et qu'une séance est organisée avec 700^{ème} tout prochainement.

Le Président remercie l'Assemblée pour sa présence et l'invite à partager le verre de l'amitié.

La séance est levée à 19h

Le Président
Oliver Perrot

Le secrétaire PV
Laurent Loeffel